



## Communiqué de presse

### **Un éducateur à temps plein pour toutes les classes du cycle 1: Une nécessité absolue**

L'accord de coalition 2023 – 2028 prévoit l'introduction d'un deuxième intervenant dans les classes du cycle 1, répondant ainsi à une revendication de longue date des syndicats AIP, ALEE/CGFP et SNE/CGFP.

Les 3 syndicats tiennent à souligner l'importance et la nécessité d'un deuxième intervenant dans toutes les classes du cycle 1 sur le modèle du précoce. Ils s'opposent avec véhémence à tout concept prévoyant des interventions fragmentées dans plusieurs classes et exigent une présence d'un éducateur à plein temps dans une seule classe.

C'est au cycle 1 que se construisent les bases des apprentissages des élèves, indispensables pour leur parcours scolaire. Pour les 3 syndicats, il est sans discussion que les défis ne cessent de croître au cycle 1. En effet, l'hétérogénéité linguistique de la population scolaire allant croissant, ainsi que la hausse du nombre d'élèves à besoins spécifiques représentent des défis majeurs pour tous les enseignants qui cherchent à répondre aux besoins individuels de chacun de leurs élèves.

Les 3 syndicats sont conscients que le MENJE ne pourra pas satisfaire à court terme à leur revendication de pourvoir chaque classe du cycle 1 d'un éducateur, mais exigent toutefois de la part du MENJE un engagement ferme que cet objectif doit rester une priorité absolue et la finalité ultime à atteindre. Étant donné qu'une mise en œuvre immédiate n'est pas envisageable, il est impératif que le MENJE établisse, en concertation avec les syndicats, un plan de recrutement précis, détaillant les étapes et les délais nécessaires pour atteindre cet objectif. Indépendamment de la mise en place de ce plan de recrutement, les 3 syndicats AIP, ALEE/CGFP et SNE/CGFP insistent d'ores et déjà sur l'urgence d'affecter dès la rentrée 2025-2026 des éducateurs aux écoles.

Communiqué par l'AIP, l'ALEE/CGFP et le SNE/CGFP, le 27 mars 2025